



**HAL**  
open science

## La fonction du rêve entre Freud et Lacan

Georgios (Yorgos) Dimitriadis

► **To cite this version:**

Georgios (Yorgos) Dimitriadis. La fonction du rêve entre Freud et Lacan. Cahiers de psychologie clinique , De Boeck, 2014, rêver, 42, pp.45-60. hal-01467079

**HAL Id: hal-01467079**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01467079>**

Submitted on 14 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La fonction du rêve entre Freud et Lacan

Yorgos Dimitriadis

### Du *Wunch* freudien au désir lacanien

La position centrale, bien connue, de Freud dans *L'interprétation du rêve*<sup>1</sup> est que le rêve est l'accomplissement d'un souhait (*Wunch*) refoulé, vécu sous la forme d'une hallucination ; ce souhait est de nature érotique et tire son origine de l'enfance du rêveur. Néanmoins, bien après, dans son texte *l'Au delà du principe de plaisir*<sup>2</sup>, de manière très explicite, il soutient que les rêves qui consistent à une répétition des expériences traumatiques (soit celle de la névrose traumatique, soit des traumatismes de l'enfance qui s'actualisent par le transfert durant la cure) sont une exception à la règle de l'accomplissement de souhait. Pour ce type de rêves, il présume qu'ils se répètent afin de se lier au psychisme, de façon à ce que le *principe de plaisir* puisse, à nouveau, dominer l'économie psychique. Il supposera, donc, qu'il y a deux principes qui régissent le mécanisme du rêve. D'abord, la fonction de *liaison*, puis, une fois que celle-ci est assurée, il y aurait la possibilité de l'accomplissement de souhait par le rêve. Bien plus loin encore, dans son texte *Révision de la théorie du rêve*<sup>3</sup>, il soutiendra, afin de prendre en compte cette exception, que le rêve consiste en une *tentative* d'accomplissement d'un souhait de contenu érotique qui tire son origine de l'enfance. Nous croyons qu'il est impossible de mettre en rapport ces deux fonctions du rêve, c'est à dire la fonction de *liaison* et celle de *l'accomplissement de souhait*, sans parler de ce qu'est le désir. Car, selon notre hypothèse, une possibilité de liaison, ou même d'intégration, de ces deux fonctions du rêve est le rôle du *désir de l'Autre*.

Le terme de souhait chez Freud est *Wunch*. Freud n'utilise pas à ce propos, par exemple, le terme *Begierde*, qui est relatif – bien plus que le terme *Wunch* – au désir comme concept de

---

<sup>1</sup> S. Freud (1901a), *L'interprétation du rêve*, in *Œuvres Complètes IV*, 1899-1900, PUF, 2003.

<sup>2</sup> S. Freud (1920g), *Au delà du principe du plaisir*, in *Œuvres Complètes XV*, 1916-1920, 1<sup>ère</sup> éd. Paris, PUF, 1996, p. 273-338.

<sup>3</sup> S. Freud (1933a [1932]) 29<sup>e</sup> leçon : *révision de la doctrine du rêve*, *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1984.

la philosophie. Le terme *Begierde* est, par exemple, celui que Hegel<sup>4</sup> utilise à propos de la reconnaissance du désir. Pourtant Lacan<sup>5</sup>, inspiré par Hegel, comprendra sur ce mode la reconnaissance du désir dans le rêve, et il va soutenir que Freud n'entendait pas le concept de *Wunsch* comme souhait susceptible de se satisfaire par l'hallucination du rêve. La raison d'un côté, dit-il, est simple : si le rêve était l'accomplissement hallucinatoire d'un souhait, comme il semblerait, parfois, que Freud le soutienne, cette hallucination ne saurait être conçue comme satisfaction d'organe, car personne n'a satisfait son besoin par une satisfaction hallucinatoire. Ainsi le terme d'accomplissement ne pourrait être entendu comme satisfaction d'organe - sous la forme d'une satisfaction d'un besoin. Le seul besoin qui se satisfait - à travers le rêve réussi- est la poursuite du sommeil. Il y a une contradiction sur ce point chez Freud, que Lacan va tenter d'éclairer, dans son séminaire *Le désir et son interprétation*<sup>6</sup>, à travers le concept du *désir de l'Autre*. Même dans les rêves des enfants, qui sont censés, selon Freud, satisfaire un souhait de manière non camouflée, comme celui de la fille de Freud, la petite Anna qui a rêvé de fraises et d'autres friandises qu'on lui avait interdites la veille - du fait qu'elle était indisposée - ne sont pas tout simplement des friandises, mais des friandises « inter-dites ». C'est-à-dire que le désir de l'Autre s'était immiscé dans ces comestibles, comme Lacan le souligne en scandant le terme « inter-dit » ; c'est à dire que l'Autre s'était exprimé en manifestant, du coup, son désir - en l'occurrence policier - à leur égard. Donc, même dans les rêves les plus simples la question du désir de l'Autre, selon Lacan, est centrale.

### **Le concept du désir de l'Autre**

Parlons d'abord du désir au sens général, avant de cibler le désir dans le rêve. Quel est l'objet du désir ? Quand l'enfant convoite l'objet que son petit camarade du même âge détient

---

<sup>4</sup> G.W. F. Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*, trad. de Jean Hyppolite, Paris, Ed. de Minuit, 1949.

<sup>5</sup> J. Lacan, *Séminaire livre VI, Le désir et son interprétation*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, 2013.

<sup>6</sup> *Ibid.*

même quand ceci n'est un objet de besoin, même quand il le réclame justement parce qu' il appartient à l'autre enfant - dans le cadre de ce qu'on appelle *transitivisme* -, s'agit-il pour autant d'un objet de désir ? Ce que Moustafa Safouan<sup>7</sup> répond à ce propos est que l'objet de désir s'introduit du moment où l'objet arrête d'être seulement l'objet détenu par l'autre que je connais, c'est-à-dire celui qui est mon alter-ego. Il devient un objet de désir à partir du moment où cet objet devient un facteur inconnu X, sur lequel le sujet s'interroge (c'est-à-dire : qu'est-ce que c'est, pourquoi il le veut ? etc), donc, à partir du point où la dimension du langage et la parole s'introduisent sous leur aspect de grand Autre. Ceci, dit-il, « fait que le désir se constitue non pas comme une convoitise, mais comme une question »<sup>8</sup>.

Pour que ceci se produise, il faut que l'insatisfaction s'introduise au niveau de la demande. C'est à dire que l'introduction du manque et de l'insatisfaction est nécessaire pour l'entrée en jeu de l'objet du désir, qui, en tant qu'objet symbolique (et non réel), se signifie seulement par le langage comme manquant, c'est à dire sans la possibilité d'être donné. Le manque est d'abord celle de l'Autre. D'ailleurs le sujet, surtout le sujet hystérique, demande son insatisfaction. Comme la spirituelle bouchère, la patiente spirituelle de Freud, qui demandait à son mari de ne pas lui donner de caviar (qui était son met de prédilection) afin que son mari continue à la taquiner à ce propos. Dans ce sens, la dimension du désir a affaire justement avec sa reconnaissance par l'Autre et, pour cette raison, si quelqu'un essaie de satisfaire ce désir, en le prenant pour un besoin de l'autre, il ne peut que provoquer son angoisse. L'accomplissement du désir est, dans ce sens, sa reconnaissance et non pas sa satisfaction hallucinatoire ou autre. Il serait à cet égard pertinent de mettre en rapport l'accomplissement du désir avec le plaisir que suscite le mot d'esprit, plaisir qui n'est nullement une satisfaction hallucinatoire, mais il a son ressort dans la transmission d'un message qui ne se dit pas en

---

<sup>7</sup> M. Safouan, La métaphore du rêve, in *Actualité de «L'interprétation du rêve»*, 2005.

Paris: Les carnets de psychanalyse, pp.159-164.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 160.

direct, mais s'évoque et quête sa reconnaissance<sup>9</sup>. De même dans le rêve ce qui se construit est une astuce pareille afin que le sommeil puisse continuer. La structure dans les deux cas serait semblable : la possibilité de reconnaissance du désir dans des conditions de censure.

Pourquoi le désir ne se dit pas tout simplement en direct ? Parce qu'il faudrait qu'il puisse s'entendre toujours quelque chose qui renvoie à quelque chose d'autre : il n'y a pas d'objet réel qui pourrait le satisfaire. Elle est de souche non satisfaisable, d'où la phrase de Lacan<sup>10</sup> que « le désir est la métonymie du manque à être ». C'est d'ailleurs la même chose qui est indiquée de façon indirecte par Freud<sup>11</sup> à travers l'ombilic du rêve, à savoir d'un point où la procédure du renvoi des associations semble se poursuivre à l'infini. Il y a toujours renvoi à autre chose, parce que le désir a toujours affaire avec le désir de l'Autre. Le désir de l'un renvoie au désir de l'Autre et vice-versa. C'est-à-dire que le désir, nous le trouvons tant en deçà que au delà du rêve. Du moins en ce qui concerne les rêves de transfert qui sont, comme on le sait, en dialogue avec le processus analytique. L'interprétation du désir, dit Safouan, « est sa réalisation même : puisque son destin, sinon son essence, est dans son 'se faire entendre' »<sup>12</sup>.

### **Les restes diurnes et le désir de l'Autre**

Gisèle Chamboudez dans son livre *L'équation des rêves*, note sur le rapport entre les restes diurnes et le désir de l'Autre : « ...ces restes diurnes pouvaient receler l'évocation ou le surgissement, éventuellement source d'angoisse, du désir de l'Autre. Il se manifeste notamment au delà de la demande, d'un don ou d'un refus, d'une interdiction, d'une privation. Il surgit brusquement dans l'abandon, une perte ou une menace. Constituant un pôle essentiel du refoulement, ce désir entrerait massivement dans la production de restes diurnes

---

<sup>9</sup> Cf. J. Lacan (1957-1958), *Le séminaire livre V, Les formations de l'inconscient*, texte établi par Jacques – Alain Miller, Paris, Seuil, 1998, pp. 9-139.

<sup>10</sup> J. Lacan (1958). La direction de la cure, in *Ecrits* Paris, Seuil, 1966, pp. 585-645, p.623.

<sup>11</sup> S. Freud (1901a), L'interprétation du rêve, *op.cit.*, p.578

<sup>12</sup> M. Safouan, *L'inconscient et son scribe*, Paris, Seuil, 1982, p.6.

pénibles »<sup>13</sup>. Et plus loin, à propos encore du désir de l'Autre, elle écrit : « Le travail du rêve satisfaisait au désir de dormir en y objectant ou en réalisant, en élidant ou le déplaçant vers un autre indifférent, forgé pour le supporter. Ainsi se présentait un désir comme du rêveur accompli, dans le temps même où il traitait celui de l'Autre »<sup>14</sup>. Nous allons se pencher sur le rêve de la spirituelle bouchère<sup>15</sup> de l'analysante de Ferud, auquel nous avons fait référence plus haut, femme de boucher en gros (*Frau des Grosfleischhauers*<sup>16</sup>, mot à mot : femme – de - gros – chair – celui qui bat), afin de montrer le rapport entre le désir du rêveur avec la demande et le désir de l'Autre. Plus précisément, je rappelle que les restes diurnes de ce rêve concernent, d'un côté, la demande de son amie de venir dîner chez elle et, de l'autre, le fait que son mari lui avait dit qu'il voulait se mettre au régime et d'arrêter d'accepter les invitations à dîner. Dans les restes diurnes nous pourrions éventuellement ranger ce que Freud lui avait dit à propos des rêves, à savoir qu'ils sont l'accomplissement de souhait. La spirituelle bouchère avait dit à Freud que son mari avait tendance à louer les mérites de son amie, qui était pourtant très maigre, tandis qu'il aimait plutôt les femmes rondes, ce qui était d'ailleurs son propre cas.

L'interprétation que Freud a donnée à la patiente était que son rêve répondait par la négative à la demande de l'amie de venir dîner chez eux, demande qu'elle ne voulait pas satisfaire de peur qu'elle ne séduise son mari. Freud remarque que la patiente avait le même type de faiblesse pour le caviar, que son amie avait pour le saumon fumé. De plus, toutes les deux se privaient de leur repas de prédilection. La patiente demandait même à son mari de ne pas lui donner du caviar. Et par ce trait commun : la privation du repas préféré, soutient Freud, la patiente s'identifiait hystériquement à son amie. Et cela, parce que la bouchère veut

---

<sup>13</sup> G. Chamboudez (2000), *L'Equation des rêves et leur déchiffrement psychanalytique*, Paris, Denoël, p.71.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.80.

<sup>15</sup> Nous rappelons ce fameux rêve : « Je veux donner un souper, mais je n'ai rien d'autre en réserve qu'un peu de saumon fumé. Je pense aller faire des achats, mais je me souviens que c'est dimanche après-midi, moment où les magasins sont fermés. Je vais alors téléphoner à quelques fournisseurs, mais le téléphone est en dérangement. Il me faut donc renoncer au souhait de donner un souper ». S. Freud, *L'interprétation du rêve, op.cit.*, p.182.

<sup>16</sup> *Fleischhauer* est un terme du dialecte autrichien pour boucher, le terme allemand classique est *Fleischer*. Il est utilisé aussi comme un nom propre.

prendre la place de son amie, quant à l'estime que son mari avait pour cette dernière. Comme nous l'avons vu, elle évite de satisfaire la demande de l'amie, car elle entrevoit le souhait de l'amie de séduire son mari. Mais au delà du désir de l'amie, soutient Lacan, le rêve interroge le désir de son mari qui avait exprimé son estime pour l'amie, même s'il n'aime pas les femmes maigres, et, de ce fait, ce désir paraît énigmatique. Qu'est ce que c'est que désirer une femme qui ne pourrait le satisfaire ? Nous avons ici encore un hiatus entre la demande et le désir, car d'un côté il demande les rondes et de l'autre il désire les maigres. Mais, lui aussi veut maigrir et arrêter d'accepter des invitations pour dîner. Donc, le rêve répond aussi à la demande du mari d'arrêter de manger, avec le peu de saumon qui reste, à dose dirait-on diététique. Une autre identification ici, cette fois-ci avec son mari.

C'est à dire que le saumon fumé vient interroger, d'une part le désir de l'amie et, de l'autre sa petite portion, c'est-à-dire renvoie à la demande de son mari de maigrir. Mais, sa petite dose a affaire aussi avec le désir du mari, dans la mesure où il renvoie à un autre signifiant, celui de la tranche de chair. Car, comme la bouchère n'omet pas de le dire à Freud, quand un peintre avait proposé à son mari de lui faire son portrait, ce dernier, après avoir remercié le peintre, a rétorqué qu'il aurait sûrement préféré peindre une tranche du derrière d'une jolie fille que sa face entière à lui. Le boucher a interprété, d'une certaine façon, les dires du peintre entre demande et désir. Ici, le morceau de chair, pas du tout fortuit - sans doute - dans la bouche d'un boucher, vient représenter une femme dans son ensemble, de sorte que l'identification de la bouchère à travers le signifiant du saumon fumé est triple. Une identification féminine à l'amie, une identification masculine à son mari, mais aussi une autre identification avec la tranche de viande ou de saumon, dans la mesure où elle symbolise la façon selon laquelle celle-ci peut être désirée par un homme. La phrase *Frau des Großfleischhauers* contient plusieurs signifiants autour desquels pivotent ces identifications.

Par exemple femme, grossir, chair, celui qui coupe, qui prive aussi (pourquoi pas ?) d'une certaine manière de la nourriture. Mais, quel est l'intérêt d'un tel constat ?

Nous pourrions dire que, là où il y a une situation énigmatique, le sujet de l'inconscient est convoqué, durant le sommeil, à constituer une hypothèse sur ce que veut le grand Autre, celui qui est inconnu et dont le désir énigmatique pèse sur le sujet et l'angoisse. Le désir énigmatique de l'Autre, que nous pouvons entendre plus comme une situation qu'un autre concret, est en même temps potentiellement la jouissance de l'Autre, et elle est traumatique, dans la mesure où le sujet peut ne pas être en mesure d'y répondre avec pertinence. Les restes diurnes, comme Sandor Ferenczi<sup>17</sup> le suggérait déjà, ont ce caractère traumatique dans la mesure où ils portent quelque chose de l'énigme du désir de l'Autre, à l'égard duquel le rêve serait, si ce n'est une réponse, une réaction, un chiffage. Le cauchemar surviendrait au point où ce chiffage du désir de l'Autre devient impossible et, du coup, le désir de l'Autre est perçu comme sa jouissance. A cette phase du rêve- ou plutôt du cauchemar – les représentations tendent à être plus mythiques et moins métaphoriques jusqu'au réveil. Comme le note Lacan<sup>18</sup> : « Le corrélatif du cauchemar, c'est l'incube ou le succube, cet être qui pèse de tout son poids opaque de jouissance étrangère sur votre poitrine, qui vous écrase sous sa jouissance. La première chose qui apparaît dans le mythe, mais aussi dans le cauchemar vécu, c'est que cet être qui pèse par sa jouissance, est un être aussi questionneur, et même, qui se manifeste dans cette dimension développée de la question qui s'appelle l'énigme ». L'énigme par excellence que le rêve tend de chiffrer, tout en échouant de manière systématique, est le rapport sexuel. L'inconscient (et le rêve) tendent constamment à chiffrer, à inscrire le rapport entre les deux sexes, comme nous l'avons vu dans le rêve de la spirituelle bouchère, dans lequel le signifiant phallique du saumon fumé tendait une telle inscription tout en « répondant » à Freud quant à sa théorie sur les rêves. L'échec de la rencontre des désirs entre

---

<sup>17</sup> S. Ferenczi (1934), *Réflexions sur le traumatisme*, in *Oeuvres complètes IV*, Paris, Payot, 1982, pp.139-147.

<sup>18</sup> J. Lacan (1962-1963), *Le séminaire livre X, L'angoisse*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, 2004, p.76.



les deux sexes, à laquelle nous reviendrons par la suite, est un cas (le cas exemplaire pourrait-on ajouter) de l'impossibilité de représentation totale de la pulsion par Un signifiant. Cette « non inscription du réel de la pulsion » qui a caractère de traumatisme, nous la trouvons « formulée » autrement, dans le réveil cauchemardesque du père du rêve de l'enfant qui brûle.

### **Le rêve de l'enfant qui brûle et le réel du trauma**

Le rêve de l'enfant qui brûle, que Freud rapporte dans le dernier chapitre de *L'Interprétation des rêves*<sup>19</sup> est une question, voire une objection que pose Freud à son idée d'accomplissement de souhait par le rêve. Que ce rêve soit un accomplissement de souhait paraît, de prime abord, évident à Freud, dans la mesure où, se prolonge, d'une part, la vie de l'enfant et d'autre part, le sommeil du père. De telle sorte que l'accomplissement de souhait a dominé, un certain temps, sur la pensée éveillée qui aurait pu réveiller le rêveur plus à temps. Néanmoins, quelque chose lui paraît distinguer ce rêve des autres, qu'il avait examiné jusqu'à ce point là. Il note par exemple : « Le rêve de l'enfant qui brûle, placé au début de ce chapitre, nous donne l'occasion bienvenue de prendre en compte les difficultés auxquelles se heurte la doctrine de l'accomplissement de souhait »<sup>20</sup>. Freud ne dit pas, jusqu'à la fin ce qui l'impressionne dans ce rêve. Il se demande si ce rêve appartient à une catégorie de rêves qui expriment des inquiétudes. Alors qu'il admet cette éventualité, il insiste sur le fait que la pensée diurne, quand elle est une inquiétude, pour qu'elle puisse s'exprimer dans un rêve devrait au préalable s'être liée à un souhait refoulé. Cette liaison est le minimum de la

---

<sup>19</sup> Nous rappelons ce rêve, tel que Freud le rapporte: «Il m'a été rapporté par une patiente, qui elle-même en a eu connaissance dans une conférence sur le rêve; Sa véritable source m'est restée inconnue. Mais il a fait impression sur cette dame par son contenu, car elle n'a pas manqué de le «re-rêver», c.-à-d. de répéter des éléments du rêve dans son rêve à elle pour exprimer par ce transfert leur concordance sur un point déterminé. Les conditions préalables de ce rêve exemplaire sont les suivantes : un père a veillé pendant des jours et des nuits auprès du lit de son enfant malade. Après que l'enfant est mort, il va se reposer dans une pièce attenante, mais laisse la porte ouverte pour regarder de sa chambre à coucher dans celle où le cadavre de l'enfant est exposé, entouré de grands cierges. Un vieil homme a été engagé pour la veillée et est assis auprès du cadavre, marmonnant des prières. Après quelques heures de sommeil, le père rêve que *l'enfant est debout auprès de son lit, lui saisit le bras et lui murmure plein de reproches : Père, ne vois-tu donc pas que je brûle ?* Il se réveille, remarque une vive lueur qui vient de la chambre mortuaire, s'y précipite, trouve le vieil homme assoupi, les draps et un bras du cher cadavre brûlé par un cierge qui, brûlant encore, était tombé dessus ». S. Freud, *L'interprétation du rêve, op.cit.*, p.561.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p.604.

force pulsionnelle qui est nécessaire, pour que le rêve puisse se faire. Ceci ne nous informe pas sur l'exception de ce rêve car Freud avait déjà parlé jusque là des rêves qui incluent des restes diurnes pénibles. Plus loin, dans une tentative nouvelle d'explication de ce rêve, il note : « Pensons au rêve du père, que la lueur venant de la chambre mortuaire incite à conclure que le cadavre peut avoir pris feu. Nous avons montré que l'une des forces psychiques qui décident de ce que le père tire cette conclusion dans le rêve au lieu de se laisser réveiller par la lueur, c'est le souhait qui prolonge de ce seul moment-là la vie de l'enfant représenté dans le rêve. D'autres souhaits provenant du refoulé nous échappent probablement, parce que nous ne pouvons pas faire l'analyse de ce rêve. Mais comme deuxième force de la pulsion de ce rêve, nous sommes en droit d'ajouter le besoin de dormir du père »<sup>21</sup>.

Que les rêves prolongent le sommeil était une des conclusions initiales de la *Traumdeutung*. Nous ne voyons pas ce qu'apporte de nouveau comme éclaircissement cette remarque, à la particularité constatée de ce rêve par Freud. Au point justement où le besoin de sommeil du père se satisfait, celui-ci perçoit l'image et la voix de l'enfant, et le rêve ne peut plus se poursuivre. Freud ne note pas ce qui réveille le père au delà de la pensée préconsciente vigile, c'est à dire de la part du rêve même. Nous allons tenter, à l'aide des commentaires de Lacan sur le rêve de l'enfant qui brûle, dans son séminaire XI<sup>22</sup>, d'aller plus avant quant à l'exception de ce rêve. Jusqu'à présent, nous avons parlé du désir sous l'angle du désir de l'Autre. Nous avons vu que le rêveur traite ce désir de l'Autre et que même l'accomplissement d'un de ses souhaits se fait dans le cadre de ce processus, qu'il est une façon – parmi d'autres - pour traiter le désir de l'Autre. Nous avons noté par la suite que, quand cette élaboration est impossible, survient le réveil. Nous pourrions éventuellement présumer que l'impossibilité d'élaboration du désir de l'Autre survient aussi dans les réveils

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, p.625.

<sup>22</sup> J. Lacan, (1964), *Le Séminaire livre XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, 1973.

répétitifs qui répètent les traumatismes psychiques. Ceux-ci surviennent dans la mesure où le sujet de « la mauvaise rencontre » s'est confronté, tandis qu'il était sans recours et sans une préparation préalable, à une situation traumatique, qui peut être selon Freud<sup>23</sup> soit matérielle, dans le cas d'un danger réel, soit psychique dans le cas d'un danger par la pulsion. Cette mauvaise rencontre sans raison équivaut, dirait-on, à une rencontre avec le désir obscur de l'Autre, quand aucune raison ne peut devenir l'objet d'une élaboration de la part du sujet, quant à l'angoisse que le sujet éprouve, qui est vécue en tant que jouissance de l'Autre.

La perte - et encore plus, la mort - d'un être cher, à plus forte raison s'il s'agit d'un enfant, a fréquemment ce caractère. Le rêve de l'enfant qui brûle pourrait être compris comme la répétition des événements traumatiques qui ont précédé sa mort, d'autant plus que Freud fait l'hypothèse que les mots que l'enfant prononce dans ce rêve, il les aurait effectivement prononcés pendant qu'il était encore en vie. Par exemple, dit Freud : A l'époque de la *Traumdeutung*, Freud a tenté, avec plusieurs hésitations que nous avons parcourues, d'expliquer ce rêve avec le cadre théorique dont il disposait, c'est à dire sa thèse sur l'accomplissements de souhait. Il ne s'est pas arrêté au caractère angoissé du réveil du père et, encore moins, au caractère cauchemardesque qui réveille le père de ce rêve émouvant, car son hypothèse que le plaisir pour l'inconscient peut être déplaisir pour la conscience, lui paraissait pour une part suffisante. Lacan commente ce rêve prenant appui sur l'*Au delà du principe de plaisir*, c'est à dire en considérant la répétition qui caractérise ce rêve, comme quelque chose d'équivalent avec la répétition des rêves traumatiques. Selon la casuistique de Lacan à propos de ce rêve, le réveil du père survient au moment où le désir ne trouve pas de représentant dans les images du rêve : « signe que le rêve n'est pas qu'un fantasme comblant un vœu. Car ce n'est pas que, dans le rêve, il se soutienne que le fils vit encore. Mais l'enfant prenant son père par le bras, vision atroce, désigne un au-delà qui se fait entendre dans le rêve. [...] C'est

---

<sup>23</sup> Cf. S. Freud (1926d), Inhibition, symptôme et angoisse, in *Œuvres Complètes XVII, 1923-1925*, 1<sup>ère</sup> éd. Paris, PUF, 1992, pp. 205-286.

dans le rêve seulement que peut se faire cette rencontre vraiment unique. Seul un rite, un acte toujours répété, peut commémorer cette rencontre immémorable – puisque personne ne peut dire ce que c’est que la mort d’un enfant – sinon le père, en tant que père – c’est-à-dire nul être conscient»<sup>24</sup>. Un peu plus loin, parlant du même rêve : «Ici, le rêve, nous le voyons vraiment comme l’envers de la présentation – c’est l’imagerie du rêve, et c’est l’occasion pour nous d’y souligner ce que Freud, quand il parle de l’inconscient, désigne comme ce qui le détermine essentiellement – le *Vorstellungsrepräsentanz*. Ce qui veut dire, non pas, comme on l’a traduit en grisaille, le représentant représentatif, mais le tenant-lieu de la représentation»<sup>25</sup>. Par conséquent, dans ce rêve, l’impossible pour le père de se concevoir en train de rêver son rêve – comme tout rêveur d’ailleurs – coïncide avec l’impossible de la rencontre du père avec son enfant et avec l’impossible, comme Philippe Julien<sup>26</sup> le dit, en ce qui concerne la pulsion scopique dans ce même rêve : « Pulsion scopique : de là où l’enfant le regarde, l’enfant ne le voit pas. Il y a schize : entre-vue biaisée. » Le regard a cessé d’être soutenu par l’image, le fantasme a cessé d’être l’écran qui cache le réel. La pulsion a cessé d’avoir des *Vorstellungsrepräsentanz* dans la suite (ou plutôt la discontinuité) des images du rêve. Le bruit de la chambre d’à côté dénonce ce manque de *Vorstellungsrepräsentanz*. Et derrière ce manque, il y a la pulsion, le *Trieb*, qui vient. Ce qui réveille le père est quelque chose au delà du bruit de la chambre d’à côté, c’est la réalité manquée, c’est-à-dire ce qui n’a pas pu se passer avec son enfant et qui se répète entre cauchemar et réalité : qu’il va falloir, cette fois-ci, se précipiter dans la chambre à côté, pour « sauver » du feu le cadavre de son enfant.

Un nouvel échec répète l’échec précédent – sans que le cycle ne puisse se boucler – et sans que le sommeil ne puisse se poursuivre. Ce qui réveille, d’après Lacan, est le *réel*, la rencontre en tant qu’elle se rate. Selon Lacan, le réel est l’*impossible* pour le sujet du

---

22 J. Lacan, *Le Séminaire, livre XI, op. cit.*, p. 58.

25 *Ibid.*

26 P. Julien (1981), *La vérité parle le savoir écrit. littoral 2*, pp.109-133, p.117.

signifiant qui concerne, comme la jouissance, l'au delà du principe du plaisir jusqu'au trauma. Le réel est ce qui revient toujours à la même place- à la place que le sujet en tant que pensant, ne le rencontre jamais ; c'est à dire qu'il ne peut pas s'inscrire, d'où la phrase de Lacan<sup>27</sup> sur l'impossible : « ne cesse pas de ne pas s'écrire »<sup>28</sup>. Dans les rêves qui répètent un trauma, comme celui de l'enfant qui brûle, il n'y a pas de chiffrage possible par l'inconscient et leur imagerie montre justement l'exposition du sujet à cette béance de l'inconscient, au réel qui y gît. Dans ce type de rêves, ce n'est pas le *retour du refoulé* qui les régit, mais le retour de ce qui ne saurait s'y inscrire ; car le refoulé est déjà chiffré, même si son retour forme de nouveaux signifiants, à travers les processus métaphoro-métonymiques.

### **L'impossible du rapport sexuel comme trauma primordial et le rêve**

Mais, si l'absence de chiffrage est quelque chose qui se répète dans les rêves qui sont une réviviscence du trauma, et qui est une autre sorte de répétition par rapport au retour du refoulé, l'inconscient et le rêve, comme nous disions plus haut, ne peuvent inscrire le rapport sexuel. La phrase de Lacan dans son séminaire *Encore*, relative à ceci, est : « le rapport sexuel ne cesse pas de ne pas s'écrire »<sup>29</sup>. Et cette impossibilité se répète constamment dans les rêves. L'impossible du rapport sexuel est, dirait-on, le trauma primordial pour l'homme, en tant qu'il est être parlant, et, en tant que tel, il se répète sans arrêt dans l'inconscient et le rêve, comme *limite d'inscription*. Lacan en faisant, dans son séminaire *Les non-dupes errent*, une lecture de l'article de Freud<sup>30</sup> sur les limites de l'interprétation (*Die Grenzen der Deutbarkeit*), disait : « C'est pas trente-six sens qu'on découvre au bi-du-bout de l'inconscient : c'est le sens sexuel. C'est-à-dire très précisément le « *sens non-sens* ». Le sens où ça foire la *Verhältnis*. La *Beziehung* – elle - a lieu avec ceci : qu'il n'y a pas de sexuelles *Verhältnisse*, que ça...la *Verhältnis* en tant qu'écrite, en tant que ça peut s'inscrire et que c'est mathème...ça,

---

<sup>27</sup> J. Lacan, (1972-1973), *Le Séminaire livre XX, Encore*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, 1975

<sup>28</sup> *Ibid.*, p.123.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p.83.

<sup>30</sup> S. Freud (1925i), Quelques additifs à l'ensemble de l'interprétation des rêves, in *Résultats, idées problèmes II* Paris, PUF, 1985, pp.141-152.

ça foire toujours. Et c'est bien pour ça que, il y a un moment où le rêve, ça se dégonfle, c'est-à-dire qu'on cesse de rêver et que le sommeil, il reste à l'abri de la jouissance. C'est parce qu'en fin de compte on en voit le bout. Mais l'important, l'important pour nous, s'il est vrai que ce sens sexuel il ne se définit que de *ne pas pouvoir s'écrire*, c'est de voir justement ce qui dans le *chiffrage*...non pas dans le déchiffrage...ce qui dans le *chiffrage* nécessite *die Grenzen*, le même mot, ici employé dans le titre, le même mot sert à ce qui, dans la mathématique, se désigne comme *limite*. Comme *limite* d'une fonction, comme *limite* d'un nombre réel. Ça peut augmenter tant que ça veut, la variable, la fonction ne dépassera pas une certaine limite. Et le langage, c'est fait comme ça. C'est quelque chose qui... aussi loin que vous en poussiez *le chiffrage*...n'arrivera jamais à lâcher ce qu'il en est du sens, parce qu'il est là à *la place du sens*, parce qu'il est là à cette place où ce qui fait que le rapport sexuel ne peut pas s'écrire, c'est justement ce trou-là, que bouche tout le langage en tant que tel, l'accès, l'accès de l'être parlant à quelque chose qui se présente bien, comme en certain point touchant au *Réel*, là, dans ce point-là. Dans ce point-là se justifie que le *Réel* je le définisse de *l'impossible*, parce que là, justement, il n'arrive pas, jamais - c'est la nature du langage - il n'arrive pas, jamais à ce que le rapport sexuel puisse s'inscrire »<sup>31</sup>.

Cette activité de chiffrage est par elle même une satisfaction, ou encore mieux formulé : il s'agit de l'idée d'un inconscient-jouissance qui est au delà, ou qui révisé l'idée d'un inconscient communication. Ainsi à ce point Lacan, en commentant ce texte tardif de Freud sur les limites de l'interprétation, s'accorde avec la position de Freud, selon laquelle les activités mentales s'orientent, soit vers ce qui est utile, soit vers un gain immédiat de plaisir (*unmittelbaren Lustgewinn*); et, si les premiers ont affaire avec les décisions et la communication, les seconds, nous les appelons jeu ou fantasme, et le rêve fait partie des seconds. Que le chiffrage par le rêve ait ce caractère de jouissance immédiate, s'accorde bien

---

<sup>31</sup> J. Lacan (1973-1974), *Les non-dupes errent*. inédit, séance du 20 Novembre 1973.

sûr avec la théorie du primat du signifiant sur le signifié, mais la radicalise encore plus, car nous avons dorénavant des jeux de lettres hors sens et non pas seulement des jeux de mots. Le rêve, en transférant la jouissance dans le cadre du chiffrage par le rêve, ne se crée que dans le but de protéger le sommeil, dit Lacan dans le même contexte.

Est-ce que ceci voudrait dire que le dialogue avec le désir de l'Autre » n'abolit pas cette nouvelle version de sa doctrine ? Pas nécessairement, car le monologue du rêve se réfère, par le biais de la « gêne » des restes diurnes au désir de l'Autre. Que sa réponse puisse être de l'ordre du jeu de la lettre, comme par exemple dans les néologismes de rêves de Freud<sup>32</sup>, *Norekdal* et *Autodidasker*<sup>33</sup> souligne le côté autoérotique de ces productions, comme, dirait-on, dans le cas aussi de la glossolalie de schizophrènes et les assonances de maniaques. Les rêves qui ont rempli le mieux leur fonction, dit Freud, sont ceux-là même dont on ne sait pas que dire au réveil ». Il en reste que plusieurs rêves n'arrivent pas à ce niveau d'autoérotisme. Charles Melman<sup>34</sup> dit que «...ce dont nous nous souvenons, est régulièrement cette partie du rêve qui comporte une adresse et nous sommes légitimement amenés à penser que c'est cette adresse qui donne, à ce moment-là à cette partie de rêve susceptible de rester un temps en mémoire, son organisation particulière ». Il s'agit, dirait-on, de rêves qui maintiennent un devoir vis-à-vis de la vie éveillée et ce sont les rêves qui auraient le plus une possibilité de sens ; les rêves de transfert sont ceux qui laissent le plus la possibilité d'être lus, de se déchiffrer et de se faire entendre, dans cette mesure, ils se chargent du devoir de la création de sens.

### **Quelques remarques conclusives sur la clinique du rêve**

---

<sup>32</sup> S. . Freud (1925i), Quelques additifs à l'ensemble de l'interprétation des rêves Freud, *op.cit.*, p.142.

<sup>33</sup> Cf. C. Melman, Le rêve *Autodidasker*, in C.Melman, *Travaux pratiques de clinique psychanalytique*, Paris, érès, 2013, pp.123-186.

<sup>34</sup> C. Melman, Introduction, in *La grammaire de l'inconscient. La signifiante du rêve; nouvelles études sur la Traumdeutung*, Paris, Association lacanienne internationale, 2011, pp. 11-15, p.11.

Ces remarques ont des conséquences cliniques, quant aux interventions de l'analyste quand les analysants rapportent des rêves. Car si l'on considère que l'inconscient, comme le rêve (qui est selon le mot freudien la *via regia* vers lui), interprète le réel et la jouissance, l'acte analytique qui concerne le rêve devrait ne pas donner sens à ce qui est pure jouissance par le jeu de la lettre. Par exemple, dans le rêve de la bouchère, nous ne savons rien de la manière dont le mot *Großfleischhauer* avait pu être intégré ou non dans le discours de la patiente. Mais, nous isolons ce signifiant dans le texte de Freud, dans l'hypothèse que nous pourrions proposer une possibilité d'intervention analytique différente de celle qui donne sens (ou qui donne, seulement, sens) aux identifications de la patiente. Quand l'analyste souligne (coupe aussi éventuellement la séance) un signifiant crucial, tant pour la création d'un tel rêve que pour le symptôme, l'objet et la jouissance du sujet, il permet la limitation de la jouissance symptomatique, là où l'interprétation qui donne sens peut alimenter cette jouissance. Par exemple dans le cas de la bouchère, les signifiants *Frau des Großfleischhauers*, condensent éventuellement les identifications, mais renvoient aussi à l'objet oral, et également, à la jouissance quelque peu anorexique de la patiente : celle de la non satisfaction de la demande de l'hystérique. Mais, de surcroît, ils sont peut-être une limite d'inscription qui concerne l'impossible du rapport sexuel. L'analyste, en isolant de tels signifiants tout en prenant la précaution que le sujet se rende compte des doubles sens des signifiants concernés, permet peut-être l'apparition, dans la même séance ou dans les séances suivantes, d'autres signifiants-limites du même genre, sur lesquels le névrosé a construit son mythe individuel. L'acte psychanalytique, qui vise l'aspect énigmatique du signifiant et le jeu de la lettre, est différent d'une interprétation par le sens, de ce qui est déjà une interprétation par le rêve ; car le rêve interprète lui aussi, n'est-ce-pas ? L'analyste pourrait, selon les cas et la phase de l'analyse, mettre le poids de son acte, soit sur la signification (sens), soit sur le réel de la



jouis-sance, en rapport avec l'énigme du signifiant et le jeu de la lettre (hors sens) et en rapport avec l'objet en tant que condensateur de jouissance.